

Nancy ce 22 juillet 1904

Bon bon cher ami,

À la hâte et au milieu de nos  
courses de fin d'année j'écris  
à votre mot reçu ce matin.

Bon père n'est plus à Paris,  
mais au Grand — comme tous les  
ans d'ailleurs, — depuis le commencement  
de Mai. Il est vrai qu'il doit  
quelquefois passer à Paris mais  
toujours en passant. Je ne sais  
pas d'ailleurs qu'il doive s'y  
rendre prochainement.

Il me parle donc plus sûr

que votre élève s'adresse d'abord  
à M. Saint-Girons, soit chez lui,  
63 bis rue de Valenciennes, soit plutôt  
à la Maison de la L<sup>re</sup> Schneider,  
42, rue d'Anjou, au Saint-Girons  
à son bureau et ses documents.  
On doit l'y remonter à peu  
près tous les jours de 9 h<sup>1/2</sup> à 11 h<sup>1/2</sup>  
et de 2 à 7 h. M. Saint-Girons  
connaît certainement mieux que  
quiconque la question dont il  
s'agit, puisqu'il a été longtemps  
chargé de tout ce qui concernait  
le personnel des usines.

S'il y a lieu, votre candidat  
pourra facilement en mon nom faire  
quand il sera réinstallé à

Paris, c'est-à-dire vers la première quinzaine  
de Novembre, au plus tard. Il suffira de  
me rappeler la chose à ce moment.

Nous serons donc réservés aux  
programmes de droit civil à cadre  
inflexibles. On n'a même plus osé  
parler dans l'arrêté de la  
liberté du professeur. C'eût été  
trop déraisonnable ! Je me demande quel  
cas nos représentants au Conseil  
supérieur ont fait de nos desirs,  
de leurs belles promesses, et surtout  
de l'intérêt supérieur de la  
liberté d'enseignement. Mais, j'ai craint  
que la question pourrait être reprise  
par un autre organe, plus large, à  
l'on arrivait à ~~faire~~ accepter.

au lieu des projets de réforme de la  
licence, proposés jusqu' alors et qui  
chaient vivement à résoudre la  
question du cycle, le système  
des certificats. On me disait, ce  
matin, que Coulton venait d'étudier  
la question et qu'Hausman avait mis  
sur pied un projet en ce sens. Je ne  
connaissais pas ce projet: mais j'ai toujours  
pensé que l'idée, qu'il met en œuvre,  
pourrait seule assurer un peu de souplesse  
à nos programmes et de indépendance à notre enseignement.

Mes espérances peuvent partir pour le  
doux le samedi prochain, & avec l'issue  
plus précieuse, quand le désir sera passé.

Bonne nuit cordialement votre

F. Lamy

7-1



Monsieur R. Lallemand

14 rue Saint-Guillaume

Paris

